

mm/ab/pa

Compte-rendu de gestion

Conseil d'Administration du 3 décembre 2025**Décision 4 du 20 octobre 2025**

-considérant qu'il est important que les personnes âgées ou en situation de fragilité soient accompagnées dans le maintien et l'amélioration de leurs capacités physiques ;
-décide de signer une convention de mise en place d'ateliers « Gym prévention des chutes » avec l'association Siel Bleu, domiciliée à Saint Clement sur Valsonne.

La prestation se décline en 3 cycles de 12 séances d'Activités Physiques Adaptées. L'association interviendra deux fois par semaine du 1er septembre 2025 au 31 juillet 2026. Les séances se dérouleront dans la Salle des Fêtes du Centre Léonard de Vinci.

La prestation sera facturée 1 600 €/trimestre pour deux groupes soit un montant global de 4 800 € non soumis à la TVA. Le paiement s'effectuera à chaque trimestre.